

CANTON DE SAINT-VAURY - COMMUNE D'ANZEME

Nombre de Conseillers 15

En Exercice : 15

Présents : 14

Procurations : 01

Votants : 15

Le 12 janvier deux mille vingt et un à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anzême, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion sous la Présidence de Madame Viviane DUPEUX, Maire.

PRÉSENTS : Mme DUPEUX Viviane, M. ROUSSEAU Christian, M. LAUNAY Christian, M. HUET Gérard, Mme BOURIAUD Odile, M. ROUSSILLAT Franck, M. BERTRAND Cyrille, M. ALGIERI Fabrice, Mme SOUBRANT Maryse, Mme GUERRIER Josiane, Mme LEROY Corinne, Mme MAUZE Nathalie, M CLEMENCON Cyrille, M BIDOU Sébastien.

Excusés : Mme VANDEVELDE Elisabeth (procuration).

Secrétaire de séance : M. ALGIERI Fabrice

Demande de subvention au titre du DETR -Validation des projets et sollicitation des subventions :

· Pour l'achat de l'auberge :

Le conseil municipal approuve le projet d'achat, une proposition a été envoyée par la propriétaire des lieux.

· Pour la rénovation du bâtiment

Le conseil municipal approuve le projet de réhabilitation.

Un dossier pour la demande d'aide financière va être déposé auprès de la préfecture.

Dossier DETR 2020 voirie Evolis

Un dossier a été déposé en 2020, pour la voirie, celui-ci ayant été refusé, le Conseil Municipal propose de le redéposer pour l'année 2021.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal souhaite mettre à disposition des habitants, une boîte aux livres, sous forme de cabine téléphonique.

Le CPIE organise des réunions sur la gestion différenciée, auquel les employés communaux ainsi que l'adjoint aux travaux participent régulièrement afin de mettre en place ses différentes méthodes.

Fin de séance : 19h05